

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 31/10/2016 portant création de la mention Activités équestres du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 20/09/2021,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités équestres approfondissement technique est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance				
BP4ARA210845	Madame	BAFFERT	Amandine	24/02/2001	Grenoble
BP4ARA210846	Madame	BEGA	Chloé	22/11/1998	Annemasse
BP4ARA210847	Madame	BEL	Brindille	12/02/2002	Gap
BP4ARA210848	Madame	BLONDELLE	Marine	24/04/1999	Ermont
BP4ARA210849	Monsieur	CHAMBOULEYRON	Leo	30/09/2001	Montélimar
BP4ARA210850	Madame	COMBOROURE	Marine	01/05/2000	Valence
BP4ARA210851	Madame	DEMOSSIER	Marie	28/10/2001	Beaumont
BP4ARA210852	Madame	DESODT	Blandine	26/04/1995	Marcq-en-Barœul
BP4ARA210853	Madame	DURAND	Julie	03/07/2000	Nîmes
BP4ARA210854	Madame	FABRE	Erin	11/05/2001	Château-Thierry
BP4ARA210855	Madame	FAYON	Julie	18/06/1992	Saint-Étienne
BP4ARA210856	Madame	FONTAINE	Julia	12/02/1999	Geneve
BP4ARA210857	Madame	GACHE	Clorinde	16/07/1996	Nîmes
BP4ARA210858	Madame	GERMAIN	Elisa	09/04/2002	Aix-les-Bains
BP4ARA210859	Madame	MARION	Annaëlle	11/03/2001	Arnas
BP4ARA210860	Madame	MARLIAC	Delphine	06/04/1999	Épinal



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BP4ARA210861	Madame	MICHAUD	Lila	16/05/2000	Geneve
BP4ARA210862	Madame	NEBOUD- MONTAGUT	Héloïse	17/03/1997	Vichy
BP4ARA210863	Madame	PAESANO	Solyane	12/02/2000	Villeurbanne
BP4ARA210864	Monsieur	RAOULX	Matis	03/06/2003	Aubenas
BP4ARA210865	Madame	ROBIN	Margot	27/02/1999	Enghien-les- Bains
BP4ARA210866	Monsieur	SÉMILLON	Valentin	11/02/2002	Albertville
BP4ARA210867	Madame	VACHOUD	Mathilde	02/12/2000	Évian-les- Bains

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 20/09/2021

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Bruno FEUTRIER